

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2026

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2250)

Commission	
Gouvernement	

N° 511

AMENDEMENT

présenté par

M. Neuder, Mme Firmin Le Bodo, Mme Colin-Oesterlé, M. Lauzzana, Mme Violland,
M. Mazaury, M. Viry, M. Padey, M. Marion, M. Pauget, Mme Corneloup, M. Descoeur,
Mme Dalloz, Mme Bazin-Malgras, M. Ray et Mme Morel

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--